



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Stock et gratuité des masques

Question écrite n° 34289

Texte de la question

Mme Clémentine Autain interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur le stock stratégique de masques et leur gratuité. Au-delà des différences de point de vue sur la bonne stratégie sanitaire à adopter pour faire face à la deuxième vague de l'épidémie de covid-19, un consensus scientifique est établi concernant l'efficacité du port du masque, particulièrement en lieu clos. La première phase de l'épidémie laisse des souvenirs vivaces de stocks de masques littéralement dérobés sur les tarmacs européens entre États se réclamant pourtant de la même Union. Afin d'éviter que cette situation consternante se reproduise, elle souhaite savoir si le ministère de la santé et des solidarités a reconstitué le stock stratégique de masques. D'autre part, Mme la députée répète encore une fois que la lutte contre l'épidémie ne doit pas être fonction du revenu des individus et que, afin de gommer une partie des inégalités qui subsistent entre les citoyens, le Gouvernement serait bien inspiré de décréter le plus rapidement possible la gratuité totale des masques, poste de dépense conséquent pour nombre de ménages. Elle lui demande ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Clémentine Autain](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (11^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34289

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2020](#), page 8347

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)